

PARANGON FINANCE, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Lisieux sous le numéro 794 048 728, est un cabinet de gestion de patrimoine.

#### **PARANGON FINANCE SAS**

7 Quai de la Marine

14800 Deauville

Site internet : <http://www.parangon-patrimoine.fr>

Mail : [contact@parangon-patrimoine.fr](mailto:contact@parangon-patrimoine.fr)

Tél. 02 31 89 93 93

#### **INTRODUCTION**

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller. Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doivent avoir communiqué au client dès le début de la relation. Elle est un complément à sa plaquette commerciale. Vous avez choisi de recevoir de l'information par un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

#### **1. STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE**

Le cabinet PARANGON FINANCE est enregistré au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation **13008564** (<https://www.orias.fr>) au titre des activités suivantes :

**CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** adhèrent auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers).

#### **IAS (Intermédiaire en Assurance) catégorie courtier :**

Dans le cadre de nos prestations en matière d'assurance, nous ne sommes pas soumis à une obligation de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance, nous vous transmettons la liste de nos partenaires ci-après.

#### **GARANTIES FINANCIÈRES ET RESPECTS DES REGLES**

Votre Conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle suffisante couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de AMLIN FRANCE, pour des montants de 1 525 000 € en IAS et 300 000 € en CIF. Numéros de polices : 2013PCA125

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

## **2. TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS**

Toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes, par courrier à notre adresse 7 quai de la Marine 14800 DEAUVILLE ou en nous téléphonant au 0231899393 ou par mail [contact@parangon-patrimoine.fr](mailto:contact@parangon-patrimoine.fr).

Nous traitons votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Le cas échéant :

Pour un différend dans le cadre de l'activité CIF Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02 Site internet : <a href="http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html">http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html</a>	Pour un différend dans le cadre des activités d'assurance : La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet : <a href="http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur">http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur</a>
Pour les activités d'IOBSP et Immobilières Médiation de la consommation - ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS Site internet IOBSP : <a href="http://www.anm-conso.com/anacofi-iobsp">www.anm-conso.com/anacofi-iobsp</a> Site internet IMMOBILIER : <a href="http://www.anm-conso.com/anacofi-immo">www.anm-conso.com/anacofi-immo</a>	

## **3. AUTORITES DE CONTROLE**

Pour l'activité de Conseiller en Investissement Financier :

AMF  
Autorité des Marchés Financiers  
17 Place de la Bourse  
75 082 PARIS Cedex 02

Pour l'activité d'Intermédiaire en Assurance et Intermédiaire en Opération de Banque et de Services de Paiement :

ACPR  
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution  
4 Place de Budapest  
75 436 PARIS Cedex 09

## **4. PARTENAIRES ET FOURNISSEURS**

### **Synthèse des Offres, Marché des Particuliers :**

Assurance Vie, Risque de 1 à 7 selon le profil de risque  
Assurance Décès  
Immobilier  
SCPI  
FCPI

Paraphe :



**PARANGON MONECOURTAGE, partenaire pour les opérations de banques et services de paiement**

**PARANGON INVESTISSEMENT, partenaire pour les opérations immobilières**

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	MODE DE RÉMUNÉRATION
1/ Générali	Assureur	Courtage	Commission
2/ Assurance Épargne Pension	Assureur	Courtage	Commission
3/ AG2R La Mondiale	Assureur	Courtage	Commission
4/ La Mondiale Europartner	Assureur	Courtage	Commission
5/ Spirica	Assureur	Courtage	Commission
6/ Rothschild & Cie Gestion	Assureur	Courtage	Commission
7/ Turgot Asset Management	Société de Gestion	Courtage	Commission
8/ Carmignac Gestion	Assureur	Courtage	Commission
9/ DNCA	Assureur	Courtage	Commission
10/ HMG Gestion	Assureur	Courtage	Commission
11/ Cardif	Assureur	Courtage	Commission
12/ Metlife	Assureur	Courtage	Commission
13/ April	Assureur	Courtage	Commission
14/ APICIL	Assureur	Courtage	Commission
15/ AFI ESCA	Assureur	Courtage	Commission
16/ INTENTIAL	Assureur	Courtage	Commission
17/ ELOIS	Courtier grossiste	Courtage	Commission
18/ Pierres Normandes	Produits immobiliers	Convention de distribution	Commission
19/ Cap West	Produits immobiliers	Convention de distribution	Commission
20/ Histoire et Patrimoine	Produits immobiliers	Convention de distribution	Commission
21/ PERIAL	SCPI	Convention de distribution	Commission
22/ EIFFEL Investment Group	FCPI	Convention de distribution	Commission

## **5. HONORAIRES**

Au titre de son activité de conseil en investissement non indépendant, à la condition d'en informer le client, d'améliorer la qualité de notre service et d'agir au mieux des intérêts du client, et dans le cadre de notre activité de courtier en assurance, PARANGON FINANCE peut percevoir des honoraires ainsi que des rémunérations, commissions, avantages monétaires et non monétaires en rapport avec la prestation, versés ou fournis par un tiers ou une personne agissant pour le compte de tiers.

HONORAIRES DE CONSEIL		TTC	
Tarif horaire de base		250 €	
Solution Immobilière, Audit Forfait Complet		2000 €	
COMMISSIONNEMENT			
Courtage en Assurance Vie	Jusqu'à 100% des droits d'entrée	Rétrocession frais de gestion	Jusqu'à 70% des frais
Pierres Normandes	Jusqu'à 7% du prix HT	Banque	Jusqu'à 1,10% du montant financé
Cap West	Jusqu'à 10% du prix HT	SCPI	jusqu'à 5,5 %
Rétrocession Assurance Décès Invalidité	Jusqu'à 30% des cotisations	FCPI	jusqu'à 5 %

Paraphe : 

## 6. \_\_\_\_\_ DONNÉES PERSONNELLES

PARANGON FINANCE en qualité de responsable de traitement respecte l'ensemble des dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que le Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD). Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et de vos droits, vous pouvez consulter notre « Charte de protection des données personnelles ».

## 7. \_\_\_\_\_ MODES DE COMMUNICATIONS

Le cabinet PARANGON FINANCE est amené à communiquer avec le client par courrier postal, courriels, téléphone, ou organisation d'entretiens physiques.

La présente fiche d'informations légales, établie en deux exemplaires originaux, dont un remis au client, est signée par les parties.

Fait à : .....

Le (JJ/MM/AAAA) : .....

Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Signature :	Signature :

Signature du Conseil "Parangon Finance"